

## Gouverner sans bruit : pourquoi le modèle suisse rassure les décideurs de long terme



Arthur Jurus et André Lehmann sont les auteurs de *Made in Switzerland – The Art of International Success*, un ouvrage consacré aux fondements économiques, institutionnels et industriels de la Suisse, et à leur impact sur les décisions d'investissement et de gouvernance à long terme.

À travers ce livre, ils proposent une grille de lecture destinée aux dirigeants, investisseurs et décideurs souhaitant comprendre pourquoi la Suisse continue de s'imposer comme un pôle de stabilité, d'innovation et de création de valeur durable. L'ouvrage est disponible sur [Amazon](#).

**La neutralité suisse est un fil conducteur de votre ouvrage. Dans un contexte de tensions internationales accrues, comment les acteurs économiques perçoivent-ils l'évolution de cette neutralité ?**

Arthur Jurus – La neutralité reste perçue comme un cadre de référence structurant, même si ses modalités d'application ont évolué. Les acteurs économiques n'y voient pas une posture idéologique, mais un principe de prudence stratégique. Dans un environnement fragmenté, cette approche continue de distinguer la Suisse par sa capacité à maintenir des canaux de dialogue, à limiter les risques d'alignement contraint et à offrir un environnement institutionnel relativement prévisible.

**Vous consacrez plusieurs pages à Genève comme centre d'organisations internationales. Au-delà de l'image, quels sont les effets économiques mesurables de cette concentration ?**

André Lehmann – Cette concentration se traduit par un volume significatif d'emplois directs dans les organisations elles-mêmes, mais aussi dans tout l'écosystème de services : hôtellerie, restauration, transport, conseil, juridique. De plus, la présence de ces institutions attire régulièrement des conférences et des négociations, qui génèrent des retombées économiques et renforcent le positionnement de Genève dans les discussions globales.

**Vous rappelez que les relations avec les États-Unis combinent des exportations importantes et un stock élevé d'investissements suisses sur le sol américain. En quoi cette configuration a-t-elle joué un rôle lors de la montée des droits de douane en 2025 ?**

Arthur Jurus – La relation économique entre la Suisse et les États-Unis est profondément bilatérale. Les entreprises suisses ne sont pas uniquement des exportateurs, mais aussi des investisseurs et des employeurs significatifs sur le sol américain. Cette réalité a introduit une logique de réciprocité dans les discussions, en rappelant que les décisions tarifaires ont des effets sur l'ensemble des chaînes de valeur. Cette interdépendance a contribué à maintenir un dialogue pragmatique orienté vers des solutions moins disruptives.

**Vous insistez sur le fait que la fiscalité suisse se caractérise par la stabilité plus que par des niveaux extrêmes. Comment cette stabilité est-elle perçue par les entreprises multinationales ?**

Arthur Jurus – Pour une multinationale, la capacité à planifier est centrale. La Suisse est perçue comme un environnement où les évolutions fiscales sont anticipables, débattues et mises en œuvre de manière progressive. Cette méthode réduit l'incertitude stratégique et facilite les décisions d'implantation ou d'investissement à long terme, ce qui constitue un avantage compétitif rarement quantifiable mais largement reconnu.

**Vous analysez plusieurs votations où la population a rejeté des mesures jugées trop lourdes pour l'économie, tout en acceptant d'autres réformes. Quel enseignement les entreprises peuvent-elles tirer de ces signaux ?**

Arthur Jurus – Ces votations indiquent que les projets combinant objectifs économiques, sociaux et environnementaux de manière graduelle disposent d'une acceptabilité plus large. Pour les entreprises, cela implique d'intégrer ces dimensions dès la conception des projets, non comme des contraintes ex post, mais comme des paramètres structurants de la création de valeur et de la légitimité à long terme.

**Vous consacrez un chapitre à la FinTech et à la Crypto Valley autour de Zoug. Comment la Suisse tente-t-elle de concilier l'accueil de ces innovations et la gestion des risques associés ?**

Arthur Jurus – L'approche suisse consiste à intégrer l'innovation dans le cadre juridique existant plutôt qu'à créer des zones d'exception. En clarifiant les règles de propriété, de responsabilité et de conformité, le pays cherche à offrir un environnement lisible et crédible. Cette prévisibilité est essentielle pour attirer des projets sérieux et des capitaux de long terme, et elle constitue souvent un critère décisif pour les investisseurs institutionnels.

**Sur l'immobilier, vous soulignez à la fois la résilience des prix et la tension sur les loyers. Quels leviers identifiez-vous pour concilier stabilité financière et accessibilité du logement ?**

Arthur Jurus – L'enjeu est d'agir sans déséquilibrer un actif central pour l'économie suisse. Cela implique d'augmenter l'offre dans les zones les plus tendues, de soutenir des modèles alternatifs comme le logement coopératif et d'améliorer l'efficacité énergétique du parc existant. Toute action doit préserver la solidité des bilans des ménages, des banques et des caisses de pension, pour lesquelles l'immobilier joue un rôle structurant dans la stabilité financière.